L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 20 JUILLET 1892.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON demande—Une bonne cuisinière, ne parlant que le français, à la pharmacie, coin Poydras et Bolivar. Bons gages donnés.
14 juil—1 sem

DEMANDE—Une dame veuve, pouvant faire le ménage et faire de la couture fine, désirerait trouver à s'employer dans une famille. S'adresser au No 153 rue de l'Hôpital, ou re Bourgogne et Remparts. 10 juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Iulus Godolphia Leech—No 35529—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire décrétant et déclarant Iulus Godolphia Leech à être sujet à un état habituel d'imbécilité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire. Iulus Godolphia Leech; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Kurten, A. Casanova, Joseph D Taylor, Charles Ludwig et John W. Leech, et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 23 mai 1892.
Jugement signé le 30 mai 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-douze.
EUG. D'HEBETE, Député-Greffier.
13 juil—3f en 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d. Greenleaf Andrews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,282—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, Nouvelle-Orléans, Lne, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Greenleaf Andrews, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 juil—19 21 28

Succession de Charles Whiting.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,259.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William D. Whiting et John F. Sioner, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juil—16 20 24

Succession de Louis Priem.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,150.—Division C—Attendu que Anthony C. Blamo a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Priem, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 juil—12 16 21

Succession de Henry Gamotis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,775—Division E—Attendu que Mme Mathilde Masicot, veuve d'Henry Gamotis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Gamotis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juil—13 17 22

Succession de William Schwehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,828—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Veuve Schwehm, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 juil—10 14 19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,783—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic; voter sur la décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme:
JNO. H. MANUEL, Député Greffier.
13 juil—4f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 36,062—Division —Goudchaux Brothers vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Goudchaux Brothers sous la raison commerciale composée de Lazard Goudchaux & Léopold Goudchaux, soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour un répit de un et deux ans, que la dite réunion soit tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de SAMEDI, 23 juillet 1892, à 11 heures A. M.; que F. B. Thomas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite raison commerciale, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et les membres individuels soient par conséquent suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. HANKIN, Député Greffier.
14juin—3f au 23juil

J. HASSINGER, Président. J. R. MERIL, Vice-Pré

RAPPORT SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque d'Epargnes Germania,
NO. 51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 30 juin 1892.

ACTIF.

Actions et bons	$411,142 00
Prêts garantis par propriétés foncières	247,992 12
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)	170,893 13
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)	924,232 83
Meubles et installations	750 00
Comptant	165,424 61
Total	$1,920,534 69

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés		124,903 24
Savoir: Profits après avoir payé les taxes et dépenses courantes	$41,978 44	
Moins $20,154 57 payés aux déposants pour 6 mois d'intérêt et $4,000 aux actionnaires	24,154 57	
Réserve sur les profits de cette année	17,223 87	
Ajouter profits non divisés existant au 31 déc. 1891	107,579 47	
Total réservé à date	124,903 24	
Dû à 5,557 déposants		1,695,7?? 35
Total		$1,920,534 69

Je certifie que le rapport ci-dessus est une copie vraie et correcte de l'état de situation.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté pardevant moi, ce 30me jour de juin 1892.
W. O. HART, Notaire.
Correct—Attesté:
A. VIZARD,
J. R. MERILH.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 3 nov—

Avis.

Excursion du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M. et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant.
Agent général pour le Fret et les Passagers
25 oct—dim et dim

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 19 JUILLET—CLASSE No 299
Tirage de 4 heures P. M.

31	64	18	41	59	66	51	44	35	11	40	52	63

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 19 juillet 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. W. BOULLEMET,
Pro tem.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 9 AOUT 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000, ...	20,000
1 Lot de...	10,000, ...	10,000
1 Lot de...	5,000, ...	5,000
2 Lots de...	2,500, ...	5,000
5 Lots de...	1,000, ...	5,000
25 Lots de...	300, ...	7,500
100 Lots de...	200, ...	20,000
200 Lots de...	100 ...	20,000
300 Lots de...	60, ...	18,000
500 Lots de...	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit...		$10,000
100 Lots de... $60,	...	6,000
100 Lots de... $40,	...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit...		$19,980
999 Lots de $20, ..	...	19,980
3,434 Lots se montant à...		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'usage de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lot annoncé.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:10am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5 35 pm	Vicksburg Ex. 8:10 am
Baton Rouge accommodation ... 10:00 am	Baton Rouge accommodation ... 3:45pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex. 7:45 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 4 Fast Ex. 10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:30 pm
No 5 Fast Mail 7:20pm	No 2 Lim. Ex. 7:40 pm
Excursion dimanche et mercredi ... 9:45 pm	Excursion dimanche et mercredi ... 7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger ... 7:05pm	Passenger ... 7:00am
Chicago and St Louis mail ... 8:00am	Chicago and St Louis mail ... 6:00pm
Chic. limited ... 7:30pm	Chic. limited ... 12:01pm
M. & K. C. ex. 3:00am	M. & K. C. ex. 6:00pm
Accommodation 9:15am	Accommodation 4:45pm
Excursion du dimanche ... 9:00pm	Excursion du dimanche ... 7:25am

TEXAS AND PACIFIC.

Gulf'ns Ex. ... 7:00 pm	Gulf'ns Ex. ... 8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex. 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis ... 5:20pm
Local ... 10:05am	Local ... 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico ... 7:05pm	Mexico ... 8:15am
California Ex. 10:55am	California Ex. ... 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:50 pm	No 18 Local ... 8:45am
No 5 Fast line. 7:00 am	No 6 Fastline. 3:30 pm
	No 2 Limited ... 2:30 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche et mercredi.

No 9 ... 7:45 pm	No 10 ... 8:10 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7 ... 8:30 am	No 8 ... 4:15 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache ... 9:25 am	Pte-la-Hache ... 7:00am
... 4:15 pm	... 5:05pm
Shell Beach ... 9:25 am	Shell Beach ... 7:00am
... 4:15 pm	... 5:05pm
Dimanche.	
Pte-la-Hache ... 9:25 am	Pte-la-Hache ... 7:15 am
... 7:00 pm	... 4:50pm
Shell Beach ... 9:25 am	Shell Beach ... 5:00 am
... 7:00pm	... 7:15 am
	... 5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger ... 9:00 am	Alger ... 4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger ... 5:45 pm	Alger ... 8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger ... 7:05pm	Alger ... 8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

LATE ICE REPORTS.

June 22—From lat 47° 31', lon 48° 30', to 12 miles west of cape Race encountered fifteen bergs four of which were large; also four large ones close inshore near the cape.—Medura (Br ss), Dixon; Chief Officer Tyson, Observer.

June 23—Lat 47° 39', lon 50° 45', passed three bergs. Thence to cape Race, saw eleven more, and one close inshore just west of the cape.—Circassian (Br ss), Moore, Second Officer Scott, Observer.

June 24—Lat 47° 39', lon 49° 38', passed two large pieces of ice; lat 47° 15', lon 51° 03', saw a berg; and in lat 46° 59', lon 51° 57', saw another.—Austrian (Br ss), Fairfull; Third Officer Anderson, Observer.

W. S. HUGHES, Lieut. U. S. N.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E. U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 20 JUILLET 1892.

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Ouachita River—JOSIE W, à 5 P M
Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

JEUDI, 21 JUILLET 1892.

Vicksburg—NATCHEZ, à 5 P M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

Marchés.

Paris, 19 juillet—Rentes trois pour cent 98 francs 45 1/2e.

Londres, 19 juillet, 4 p. m—Consols à la clôture 96 7/8 au comptant et 96 15/16 à terme.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 19 JUILLET 1892.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (am) El Sol, Quick, New York.
Steamship (ang) Este, Jones, Mobile, sur lest.
Steamship (am) Gussie, Hopner, Bluefields.
Steam tug E D Wood, Culetta, Colorado Reef, sur lest.
Steamship (am) Louisiana, Gager, New York.
Steamship (ang) Delambre, Jardine, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Wm Cliff, Fost, Liverpool, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

Grace Pitt, Carrick, Bas du Fleuve.
Josie W, Cooley, Monroe.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Delambre—951 balles coton 20,650 boisseaux maïs en grain 15,000 pieds bois de charpente chêne 23,000 douves.

IMPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Hispania—19,015 régimes figues bananes.

LIVINGSTON VIA BELIZE—par steamship Breakwater—16,000 régimes figues bananes 24,000 bananes 33,000 cocos 3 barils mangos $4000 en sola.

HAVANE—par steamship Whitney—3600 sacs sucre 200 colis cigarettes 177,500 cigares 68 balles tabac 134 livres tabac coupé ... De Key West—24 caisses cigares.

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Grace Pitt—Fret assorti.

MONROE—par steamer Josie W—126 balles coton 60 sacs graine coton 5650 douves et fret assorti.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—158 barils sucre 200 sacs riz brut et fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.
Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—4362 sacs farine graine coton 45 boucauts tabac et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—999 sacs tourteaux 6 wagons boucauts tabac et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—34 balles coton 900 sacs farine graine coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—55 balles coton 1000 sacs tourteaux 105 barils vin et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1 wagon boucauts tabac et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—200 sacs tourteaux et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New-York, 19 juillet 1892.

A. A. Moulton & Co.

Le steamship Hudson, capitaine Frank Kemble, est arrivé hier à 3 h. P. M.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms.	Destination	Mouillage
Acon		2e dist. 7
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Caracas	Gênes	rue 7e
Capella	Liverpool	4e dist. 45
Dunsley	U K or Continent	Elevator
Dupuy de Lôme	Havre	4e dist. 44
Fiscalpina	En réparation	Alger
Galicia	Hambourg	Gretna
Gardenia	Havre et Londres	rue 5e
Glenley	Hambourg	Southport
Harlan	Bluefields	Alger
Hispania	Port Limon	1er dist. 14
Kate	Mobile	Gretna
Louisiana	New York	2e dist. 8
Lucy	Continent	Elevator
Matthew Bedlington	Continent	Elevator
Miguel M. Pinillos	Barcelone	4e dist. 44
Navigator	Liverpool	Canal Harvey
Professor Morse	Ceiba	1er dist. 15
Texan	Liverpool	Canal Harvey
Violetta	Havre	Gretna
Whitney	Havane	Alger
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 37
Wyddle	Continent	Elevator
W G Hewes	Bluefields	Alger

NAVIRES.

Cleopatra	Brême	4e dist. 47
Magdalena	Brême	1er dist. 39
Stephan	Brême	rue 1re
Susanne	Brême	4e dist. 47

BARQUES.

Geschen	Brême	4e dist. 47
Louise	Brême	rue 2e

BARQUENTINES.

Freda A. Wiley	Boston	3e dist. 31

GOELETTES.

Anna E. Kranz	Boston	3e dist. 31
Anna M. Stammer	Pascagoula	4e dist. 47
James Boyce, Jr	Boston	1er dist. 21
Santo Otari		1er dist. 14

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Chalmette, Percy ... parti 12 juil
Goëlette Sarah A Fuller, Brown. partie 9 juillet
Steamship Excelsior, Higgins ... parti 16 juil
Steamship New-Orleans, Bates ... parti 16 juil
Steamship El Dorado, Byrne ... parti 20 juil

LIVERPOOL.

Steamship Investor, Muir ... parti 16 juin
Steamship Explorer, Jones ... parti 18 juin
Steamship Andean, Kelley ... parti 28 juin
Steamship Fallas, Valent ... parti 30 juin
Steamship Darien, Wrake ... parti 30 juin
Steamship Bernard Hall, Edwards parti 2 juillet
Steamship Counsellor, Jones ... parti 9 juil
Steamship Astronomer, Wallace ... parti 12 juil
Steamship Engineer, Edgar ... parti 14 juil
Steamship Floridian, Howell ... parti 14 juil

LONDRES.

Steamship Akaba, Beeby ... parti 14 juil

BREME.

Steamship Rhein, Evans ... parti 25 juin

HAMBOURG.

Steamship Thérèse Heymann ... parti 24 juin
Steamship Ste nhoft, Rehre ... parti 30 juin
Steamship Grassbrook, Burmeister. parti 10 juil

ANVERS

Steamship Havre, Laporte ... parti 7 juillet
Steamship Derwent ... parti 10 juil

TRIESTE.

Barque Vesuvio, Longobardo ... partie 1er juin

TAMPICO.

Steamship Marseille, ... parti 13 juil

RIO DE JANEIRO.

Barque America, Correa ... partie 6 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delmon Delcazal vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 34,932 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

25 actions de $100 chacune, du fonds capital de la "St-Mary's Wholesale Fruit and Vegetable Market Company, Limited", placées au nom de Joseph Raymond et représentées par 5 certificats de 5 actions chacune, numérotées respectivement 42, 43, 44, 45 et 51, toutes datées du 15 décembre 1891.

Aussi, 10 actions de $100 chacune du fonds capital de la même compagnie, représentées par le certificat No 7, datées du 15 décembre 1891.

Aussi, les droits, titres et intérêt de Joseph Raymond dans: 1° une action de $100 du fonds capital de la même compagnie non encore émise donnant droit à J. Raymond d'être un directeur de ladite compagnie, et, 2° une action de $100 du fonds capital de la même compagnie non encore émise et donnant droit à Joseph Davignaud d'être un directeur dans ladite compagnie, laquelle action a été par Davignaud engagée à Raymond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 juil—14 19 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété dans le sixième district.

Marx Levy et Frère vs Landry Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,751—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Greene et St George, laquelle portion ou lot de terre est situé sur l'avenue Peters à une distance de cent cinquante pieds de la rue Greene et mesure, mesure américaine, trente pieds de face à l'avenue Peters par cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant formé de la plus grande portion du lot No 16 et de la portion adjacente du lot No 17, dans l'îlet No 68, sur le plan original de Rickerville, dressé par MM. B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, en date du 23 mars 1849 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, feu notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—

1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant, à savoir, la somme de quatre cent soixante-douze 48/100 piastres avec intérêt à raison de 8 0/0 pour cent par an à partir du 8 mai 1892, jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 pour cent sur le dit montant y compris le principal et l'intérêt, honoraires d'avocat, les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de trois différents billets à ordre pour $167 49/100 chacun, tirés par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, tous datés du 8 mai 1891, et payables respectivement 16, 18 et 20 mois après leur date avec intérêt à raison de 8 0/0 pour cent par an à partir du 8 mai 1891 jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque (concurremment avec la réclamation du plaignant) sur la dite propriété, d'après un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, en date du 8 mai 1891. L'acquéreur assumera toutes les stipulations contenues dans le dit acte ayant trait aux honoraires d'avocat, assurances, etc.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 18 25—août 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou qui, en quelque sort en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Perilliat, Lafayette et Liberté, désigné comme lot No 6 de l'îlet No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Perilliat, sur soixante-dix pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No 5 et soixante et onze pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté.

Acquis par le défendeur par achat de Hope Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 11 avril 1888 (titre enregistré au bureau de transfert livre 129 folio 148.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 juil—12 19 26—août 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imhof vs Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,003.—En vertu d'un ordre de vente daté le 9 juillet 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, et mesurant trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof, de Mme W. R. C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 120, folio 132.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe; le dit lot est désigné par le No 2 et mesure trente-et-un pieds quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et désignée par le No 3; le dit lot mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 3 mai 1889, enregistrés au Bureau de Transferts de cette ville, livre 129, folio 151.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent quarante six pieds, ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, en usage commun aux dits lots et les autres.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fasende & Cie par acte passé pardevant Charles E. Schoenaich notaire en cette ville, le 3me jour de novembre 1886, enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 162.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant W. O. Hart, notaire.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété désirable améliorée connue comme le No 195 rue Espagne, entre Urquhart et Villeré.

La Grande Loge des I. O. O. F. de la Louisiane, pour l'usage, etc., vs. Veuve A. Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 515, borné par les rues Espagne, avenue Washington, Urquhart et Villeré. Le dit lot est désigné par le No 4 de l'îlet 109 et mesure, en pied américain, trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Espagne, sur une profondeur de cent dix-sept pieds et portant le numéro 195 rue Espagne. Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Mme F. J. Hoistz par acte pardevant Jno. R. Legier, en date du 2 juillet 1888, enregistré au bureau des transferts, livre 126, folio 109.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et des installations, etc., de l'imprimerie du "Critic".

Edward Smith versus Bernard J. O'Neill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,731.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 20 juillet 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 57 rue St-Charles—

Le contenu et installations de l'imprimerie connue comme le "Critic", consistant en presses, caractères, rayons pour casses, clichés, pierres, pupitres, meubles de bureau, papeterie, etc., contenus au 2me étage du local No 57 rue St-Charles, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8 12 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur du Troisième District.

Flower & King vs. Wm Batts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains ensemble avec tous les droits, passages privilégiés et ce qui y appartient, situés dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet No 54, borné par les rues Peters, Delaronde, Flood et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente deux pieds de façade rue Flood, sur une profondeur chacun, de deux cent trente-sept pieds entre lignes parallèles.

2° Quatre terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le même district et carré d'îlet. Les dits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18, et mesurent, chacun, trente-deux pieds de façade à la rue Flood sur les profondeurs suivantes, savoir: les terrains 15 et 16 chacun deux cent trente un pieds, le terrain 17, cent soixante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans l'affaire de succession de Mme Marie Alice Trémé, épouse de Wm Batts, No 20,251, du dossier de ladite cour et enregistré au bureau des annotations, livre No 124 page 584.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Felicity Road; le dit lot étant désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers avec et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Mary Emma Brhlier, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu de compromis pour règlement entre lui et Mme John B. Schiller et als exécuté pardevant Alphonse V. Philips, notaire, le 7 août 1888.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juil—11 18 25—août 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Baudeau vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et servitudes, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 295 (anciennement 251,) borné par les rues St-André, Freret, Josephine et Locust. Le dit lot désigné par le No 28 sur un plan fait par C. A. de Armas, le 9 juin 1867, mesure, en pied américain: le lot No 28, trente pieds, neuf pouces trois lignes de face à la rue Josephine, sur cent quarante trois pieds un pouce six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 27, cent quarante un pieds neuf pouces et six quarts de ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces six lignes de face à la rue St Andrew.

Acquis par le défendeur de P. F. Fourchy d'après un acte passé pardevant P. L. Fourchy, notaire, le 19 mars 1888 (Titre enregistré C. O. Livre 123, page 201.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu d'un magasin de liqueurs.

Chevaux, Wagons, etc.
Comptes à recevoir.
Meubles de maison, etc.
Dans l'affaire de
Jacob Imhof vs Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,003.—En vertu d'un ordre de vente en date du 9 juillet 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 juillet 1892, à l'heure donnée plus bas, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Au magasin No 92 rue Tchoupitoulas—à 10:30 heures A. M.

Premièrement Tout le contenu, marchandises, installations, etc, que contient le dit magasin; comprenant un grand stock bien assorti de whiskies, vins, liqueurs, bière, fruits conservés, cigares; et aussi, meubles de bureau, installations, coffre-fort en fer, le tout devant être vendu en bloc, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Deuxièmement—Un cheval noir, un cheval bai, un phaeton, un wagon, un jumper, une baquette, etc. seront vendus en bloc.

Troisièmement—Aussi, un lot de comptes à recevoir (comprenant les bons, les douteux et les mauvais) devant être vendus en bloc conformément à une liste déposée en mon bureau.

2° A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, à 1 heure P. M.

Un lot de meubles de maison, consistant en meubles de salon, de chambre à coucher de salle à manger, d'ustensiles de cuisine, etc. seront vendu en bloc, le tout conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 16 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), Place Coliseum, et les rues Melpomène, Camp et Prytanée, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte fait pardevant J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, le 8 mai 1840; le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes en pied américain; lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'îlet No 65 sur un plan du faubourg Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 juil—12 19 26—août 2 9 13

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, jeudi soir, 30 juin 1892.

Comptant	$1,045,916 84
Change	175,711 84
Prêts sur demande et escomptes	1,221,906 17
Actions	40,043 00
Propriétés foncières	56,172 50
Taxes	10,000 00
Total	$2,549,750 35
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	264,075 87
Dépôts individuels	1,982,704 48
Dividendes non payés	1,970 00
Total	$2,549,750 35

Moi, A. E. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. E. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1892.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1juil—4f

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double dans le Second District.

No 228 rue Esplanade coin Roberison.

ET

Cottages Doubles, résidences à deux étages et Propriété de batture dans le Cinquième District.

A l'encan. A crédit.

Maurice G. Hughes vs Mme Myra C. Hughes épouse de James A. Murdoch et als.

No 35,419.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 20 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus le 22 juin 1892, et signé le 2 juin 1892, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur qui suivent, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Robertson, Claiborne et Quartier, désigné par le No 8 sur un plan de L. Bringier, voyer, daté le 23 février 1837, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Esplanade et Robertson et mesure 30 pieds de face à la rue Esplanade sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Robertson, mesure française.

Les améliorations consistent en un cottage double à un étage et à mansarde, No 228 rue Esplanade, ayant 8 chambres de chaque côté et une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres. La cour est bien pavée. Le cottage est dans un voisinage bien amélioré, et accessible par trois lignes de chars.

2° Une certaine pièce ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et compris tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture, situé dans le cinquième district de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi et lui faisant face.

Ledit morceau de terre a une façade d'à peu près 109 pieds à la rue Patterson et s'étend de là en profondeur à peu près 140 pieds vers le fleuve Mississippi et est borné sur le côté vers la rue Vallette par la propriété appartenant jadis à Vallette et Thomas, et sur le côté vers la rue Chestnut, il est borné par la propriété appartenant précédemment à John Hughes et vendu par lui au Planters Oil Co. et appartenant maintenant au Union Oil Co.

3° Huit lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'étendue de terre qui était connue précédemment comme Belleville, désignés comme lots Nos 3, 4, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de l'îlet No 2 qui est borné par les rues Patterson, Vallette, Peter et Chestnut, suivant un plan de la dite propriété et d'autres, fait par A. d'Hémécourt, le 22 mars 1847, lesquels dits lots mesurent comme suit:

Les lots 3 et 4 se touchant et mesurant chacun 24 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson, la même largeur dans le fond et les profondeurs suivantes 97 pieds 2 pouces sur le côté du lot No 3 le plus près de la rue Vallette, 96 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne entre les lots Nos 3 et 4 et 96 pieds 5 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 4 le plus près de la rue Chestnut.

Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Vallette sur 137 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 13, 14 et 15 se touchent et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Valette sur 137 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits 3 lots de terre consistent de la résidence en bois à deux étages, No 22 rue Valette, ayant couloir galerie sur le devant et dans le fond, 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, et près du marché et du Ferry du 5me District.

Le lot No 18 mesure 24 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Peters sur 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent du cottage double Nos 136 et 136 1/2 rue Peters, est retiré de la rue, a galerie sur le devant, 5 chambres de chaque côté et rapporte un bon loyer.

4° Une partie indivise de 5/48 partie et intérêt dans ce certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits d'alluvion ou d'accroissement de batture dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi étant une partie de la batture en face du morceau de terre communément connu comme la propriété Gosselin, désignée par la lettre C sur un plan de A. d'Hémécourt, daté le 8 mars 1870. La dite portion de terre mesure 129 pieds de face au Chemin public ou rue Patterson et s'étendant de là en profondeur à peu près 120 pieds au fleuve Mississippi sur lequel il a une façade d'à peu près 135 pieds étant borné sur le côté vers la rue Olivier par le lot B 1, comme cela est dessiné sur ledit plan et la ligne opposée fait face à la rue Valette.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance du prix à un crédit de un et deux ans représentée par les billets des acquéreurs respectifs, à leur propre ordre et par eux endossés portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées, le paiement des dits billets devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale.

L'acte hypothécaire devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, pour le transfert de l'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, pour forcer le paiement de n'importe quels billets, et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de l'année 1892 en sus du prix de leur adjudication respective et déposeront 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Jas. J. Ward, notaire.
17 juil—17 24 31—7 14 20 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans le Quatrième District, No 651 de la rue Howard entre les rues Deuxième et Troisième.

Succession de Fannie F. Morton.

No 35,923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé dans la susdite affaire intitulée le 1er juillet 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Deuxième et Troisième, désigné par le No 6 sur un plan dressé par B. T. Nichols, architecte, en date du 23 février 1849, lequel morceau de terrain est composé de certain six, et c'est la partie la plus rapprochée de la rue Troisième, et laquelle portion de terre, avec les bâtisses qui y sont érigées et formant la moitié du cottage double de ladite maison cette partie la plus rapprochée de la rue Troisième, et mesure environ 12 pieds, 11 pouces, plus ou moins, à partir de la rue Howard, et 12 pieds, 10 pouces, 9 1/2 lignes, plus ou moins, sur la ligne de derrière, sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur déposant 10 pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 juillet—16 17 24 31—6 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE-RESIDENCE
—DANS LE—
Troisième District.
LE "LEEFE HOMESTEAD";
Au coin nord-ouest des rues Champs-Elysées et Morales.

Mme Blanche M. Thomas et Mme Zella M. Berry vs John A. Lafaye, tuteur des mineurs Maria Stella, Anna Laura et Edward Emory Lafaye.

No 36,171—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

A l'encan. A crédit.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus le 30 juin 1892, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec tout ce les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Morales, Marigny et Urquhart, désignés comme lots Nos 4 et 5 du dit îlet, d'après un plan par Joseph Pilié, voyer, daté le 13 décembre 1833 et annexé à un acte pardevant Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville, le 27 avril 1835.—Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, 35 pieds 9 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur 106 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 4 formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Morales.

Les améliorations comprennent le cottage connu comme le No 181 rue des Champs Elysées, ayant de grands corridors, quatre 8 chambres, 2 grandes citernes, etc. se trouve dans un voisinage bien amélioré, près des marchés, des églises et des écoles, accessible à 3 lignes de chars.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans, en billets de l'acquéreur divisés en coupons à la convenance des vendeurs, portant sept pour cent d'intérêt par an et garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue.

L'acquéreur assumera au dessus du montant de son enchère, le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1892, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq., Notaire public.
2 juil—2 9 16 23 30—août 6

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50. Outside Parish, Weekly.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages.

No 235 rue St-Charles entre Lee Circle et St-Joseph.

No — rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe, une bâtisse à un étage occupée comme chantier de bois et charbon.

Emile M. Lefèbre et als vs M. U. Barges née Hotard, Tutrice et als.

No 416—14me Cour Civile de District Judiciaire pour la paroisse Ouest Baton Rouge.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable E. B. Talbot, juge de la 14me Cour Civile de District Judiciaire, pour la paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, en date du 1er juillet 1892, et en vertu d'une commission de la même Honorable Cour, en date du 7 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus de la propriété de valeur, à savoir:

Rue Royale.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 40, borné par les rues Royale, Ursulines, Chartres et St Philippe, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage connue sous le numéro municipal — rue Royale, occupée par un chantier de bois; vendue sujette à un bail expirant le 31 mars 1893.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 218, borné par les rues St-Charles, Lee Circle, Carondelet, Delord et St-Joseph et mesurant, au pied américain, vingt-sept (27) pieds onze (11) pouces et six (6) lignes de face à la rue St Charles, sur une profondeur de cent vingt-six (126) pieds à deux (2) pouces sur le côté vers la rue St Joseph et cent neuf (109) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de profondeur sur l'autre côté et trente deux (32) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une jolie résidence en briques à deux étages ayant au rez-de-chaussée hall, salon et salle à manger au second étage, quatre chambres et pallier, une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale ayant cinq chambres, terrasse, cuve waterworks, lieux d'aisances à chaque étage, etc. connue par le numéro municipal 235 rue St-Charles.

Conditions—Comptant à l'adjudication, toutes les taxes, Paroisse, Etat municipal, etc., pour la présente année, devront être payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

PAR E. A. BLAKELY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Margaret E. Christiansen.

No 32,694—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. A. BLAKELY & CO.—E. A. Blakely, encanteur—SAMEDI, 13 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 12 juillet 1892, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Benton, maintenant Franklin, Liberté et Thalia. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un croquis fait par L. W. Brown, ex-assistant voyer de ville, daté le 24 mai 1886, conformément au croquis le dit lot mesure en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 111 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur en passant l'acte de vente, et fera un dépôt de 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication assumer les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant L. F. Boucherons, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 juil—14 16 23 30—août 6 12 13

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages, avec mansarde, bâtie sur un magnifique terrain,

No 195 rue St-Charles, entre les rues Julia et Girod.

Touchant à la belle résidence de M. Carl Kohn, et vis-à-vis de celles de MM. Herwig et Kingrose.

Succession de Mme E. F. Lewis. No 35,452.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 13 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite Cour, Division B, absent par congé en ce moment, en date du 12 juillet, 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, savoir:

L'élégante résidence en briques à deux étages, avec mansarde, No 195 rue St-Charles, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Julia et Girod. La maison renferme un hall des salons doubles, une galerie fermée, une salle à manger, cuisine, office, cave ou chambre à provisions et d'autres chambres au rez-de-chaussée, et 4 chambres à coucher avec chambre à bain, au second étage, quatre chambres dans les mansardes, installations à gaz, citerne, hydrant, cour pavée en pierres; sur le côté, se trouve une jolie allée gazonnée entourée d'une belle grille en fer.

Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan de Jos. Pilié, daté le 20 avril 1840, déposé à l'étude de J. B. Marks, ancien notaire, les dits lots se touchant, et mesurant chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1892, à raison de $1,500 par an. Cette propriété est dans une position excellente, entourée de belles résidences et quelques îlets du centre des affaires. Elle est admirablement adaptée soit pour résidence particulière ou professionnelle. Elle sera rémunérative comme placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour recouvrer le paiement des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée en état sur des billets, et l'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1892. 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 juil—13 16 23 30 août 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES AGREABLES

Rue des Remparts, entre Port et St-Ferdinand.

Succession de Mme Francine Lacoste, femme de Matthiew Tamor.

No 35,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 20 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Le joli cottage double en bois Nos 661 et 661 1/2 rue North Rampart, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Rampart, St-Claude, Port et St-Ferdinand, ayant quatre chambres, citerne, hangar et allée de chaque côté.

Le lot de terre est désigné par la lettre A sur une esquisse par S. G. de Lisle, voyer, daté le 24 juin 1892, et mesurant 30 pieds de face à la rue North Rampart sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple en bois No 663 rue Nord Remparts, adjacent et dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, ayant 4 chambres et citerne; le lot de terre est désigné par la lettre "B" sur l'esquisse mentionnée ci-dessus et mesure 28 pieds 4 pouces de face à la rue Nord Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus est dans un voisinage tranquille, respectable et bien amélioré, près des lignes de chemins de fer urbaine, des églises, du marché et des écoles. Elles sont toujours occupées par une bonne classe de locataires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, dans un an en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, spécialement garanti par hypothèque et lien du vendeur, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs de billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant G. Legardeur Jr Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
26 juin—26—juil 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ienne Fleming.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,813.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 6 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 2 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Perrier, Prytanée, Marengo et Constantinople, désigné par le No 16 sur un plan en devis annexé à un acte passé pardevant Chas Stringer, notaire en cette ville, en date du 24 avril 1887. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans les mêmes district et carré et attenant à la propriété précédemment décrite, désigné par le No 17 sur le susdit plan. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de vente requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Frank Hebert, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 juil—6 9 16 23 30—août 6

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Valentin Wm. Erdmann

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 20 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 17 juin 1892, dans l'affaire de la succession de Valentin Erdmann, No 31,327, du rôle de la Cour, sera vendu à l'enchère publique:

Une certaine étendue de terre située dans la Paroisse Acadia, Etat de la Louisiane, décrite comme suit, à savoir: Le quart sud-est de la section 35 juridiction 7 six et sud 2 ouest, comprenant 159 93/100 acres, enregistré dans le livre des aliénations K., No 2, pp. 589 et 590.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis, notaire.
16 juil—16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District.

Succession de Gustave Chopin.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 12 juillet 1892 dans l'affaire de la succession de Gustave Chopin, Dossier No 35,054, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Deuxième et Première, désignés par les Nos 11 et 12 de l'îlet 401; les dits lots 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Willow sur 117 pieds de profondeur. Les améliorations consistent d'une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 en sus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ——, notaire.
14 juil—14 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de terre de choix rue Magasin près Seconde.

Succession de Robert Young Black.

No 36,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 juillet 1892, dans l'affaire de la succession de Robert Young Black Dossier No 36,137, il sera vendu à l'encan.

Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec tous les droits, voies, améliorations etc., qui s'y trouvent, situé dans le 4ème District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Magasin et Camp mesurant 8 pieds, 2 pouces et 8 lignes de face à la rue Magasin sur une profondeur de 128 pieds, 8 pouces au pied Américain et étant la portion la plus près de la rue Deuxième du lot No 4 sur un certain plan de Malhausen.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes 1892 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.
14 juillet—14 23 30—août 6 13 et 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix
DU SECOND DISTRICT.

Joli "Cottage-Home" en Bois, No 301 rue Hôpital.

SUCCESSION DE JAMES DILLON.

No 33,246—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune.—MERCREDI, 27 juillet 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 20 juin 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, dossier No 33,246, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bayou, Derbigny, Romain et Hôpital, mesurant 27 pieds rue Hôpital, sur 104 pieds 4 pouces sur la ligne la plus proche de la rue Derbigny, une première profondeur de 80 pieds de l'autre côté de la ligne, de là s'élargissant à angle droit d'environ 4 pieds vers la rue Romain; de là une autre profondeur de 29 pieds sur une ligne oblique à la ligne derrière. Désigné par la lettre "B" sur un plan de J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte pardevant Edouard Barnett, ancien notaire, en date du 26 juin 1892.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis, notaire, 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.
24 juin—24—juil 2 9 16 23 27

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasin et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18. Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasin et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Royale et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le troisième district.

EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE CHOIX,

Coin rues Nord-Remparts et Indépendance.

Le cottage double en bois, très agréable, Nord-Remparts, coin Indépendance.

Le cottage double très désirable,

Nos 93 et 95 rue Indépendance près Remparts.

Le joli cottage double, nouvellement bâti,

Nos 471 et 471 1/2 Bourgogne, près Champs-Elysées.

La confortable résidence en bois,

Coin Indépendance et Villeré

A côté deux beaux terrains propres à bâtir se touchant.

Et les cottages doubles, nouvellement bâtis,

Nos 173, 173 1/2, 175 et 175 1/2 Indépendance,

Entre Villeré et Urquhart

Succession de Mme Eva Voch, femme de Charles F. Pohlmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 35,738.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 6 août 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 28 juin 1892 et aussi d'un ordre supplémentaire de date du 30 juin 1892, émanant de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans la succession ci-dessus les propriétés foncières de valeur ci-après décrites:

Coin des rues Nord-Remparts et Indépendance.

1° Excellent emplacement d'affaires, parfaitement situé, coin Nord-Remparts et Indépendance, tout haut à la précédente propriété décrit comme suit: Deux certains lots de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 6 et 7 dans l'îlet No 10, bornés par les rues Indépendance, Nord Remparts (autrefois Amour) Pauline et Bourgogne (autrefois Craps), sur un plan tiré par Jos Pilié ancien voyer de ville. Les dits lots mesurent en pied américain: le lot No 6, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur. Le lot No 7 forme le coin Indépendance et Amour (maintenant Nord-Remparts) et mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Amour. Les dits lots ont été subdivisés en 3 lots désignés par les lettres A, B et C d'après un plan d'Edgar Pilié voyer, en date du 17 mai 1892, et mesurent comme suit:

Le lot A forme le coin des rues Nord Remparts et Indépendance et mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur et face à la rue Indépendance de 56 pieds.

Le lot B mesure 61 pieds 3 pouces de face à la rue Nord-Remparts, sur 58 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot C mesure 35 pieds 4 pouces de face à la rue Indépendance sur une première profondeur, sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Nord-Remparts de 33 pieds 9 pouces, puis se rétrécissant de 2 pouces 6 lignes, de là sur une seconde profondeur de 61 pieds 3 pouces et une profondeur sur l'autre ligne latérale de 95 pieds, et ayant une largeur de 32 pieds 10 pouces dans la ligne du fond, le tout au pied américain. Le plan est annexé pour référence à l'inventaire enregistré de la succession.

Les améliorations sont décrites comme suit:

Lot A—Le magasin et café bien situé coin des rues North Rampart et Indépendance ayant hangars en face, magasin spacieux, 2 chambres, citerne, allée de côté et arrière cour.

Lot B—Le cottage double en bois d'un bon rapport, rue North Rampart, contigu au lot ci-dessus, ayant 4 chambres, allées de côté, hangars et arrière cour à chaque corps de logis, rapportant $168 par an.

Lot C—Le cottage double en bois, avantageux, Nos 93 et 95 rue Indépendance, ayant 6 chambres, 2 citernes, hangars, allées de côté et arrière cour, donnant $144 par an, dans un district très populeux à proximité de 4 lignes de chars urbains, et loués à des locataires stables.

Nos 58 et 58 1/2 rue Piété.

2° Le joli cottage double en bois, nouvellement construit, Nos 58 et 58 1/2 rue Piété entre Royale et Dauphine, ayant 5 chambres, galerie au fond, hangars, citernes, arrière cour et allées de côté lié à briquetées dans chaque corps de logis.

Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, toutes et séparément, qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 172, borné par les rues Piété, Louisa, Royale et Dauphine, désigné par le No 3, d'après une esquisse d'arpentage faite par Arthur de Armas, sous-voyer de la ville, datée janvier 1884, annexée à et faisant partie de l'inventaire enregistré dans cette succession mesurant 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Piété sur 114 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. En splendide état et dans un voisinage convenable, cette propriété supérieure commande des loyers stables à raison de $240 par an.

Nos 471 et 471 1/2 rue Bourgogne.

3° Le cottage résidence double en bois avantageusement situé, Nos 471 et 471 1/2 rue Bourgogne, entre les rues Champs Elysées et Marigny, ayant 8 chambres, citernes, puits, hangars, allée de côté et grande cour dans le fond décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Champs Elysées, North Rampart (anciennement Amour) et Marigny, mesurant, en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne ou Craps, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circonstances et dépendances du dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Près de l'église St Pierre et St-Paul, dans un voisinage tranquille et amélioré, rapportant $204 par an.

Au coin des rues Indépendance et Villeré.

4° Le cottage-résidence confortable, au coin des rues Indépendance et Villeré, ayant 7 chambres, lavoir, citerne, magasin et chambre à fourrages, compartiments pour le bois et le charbon, écurie, endroit pour wagon, le tout en bon état, et le terrain planté de fleurs, plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, désignés par les Nos 10 et 11 et situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Urquhart et Girod, maintenant Villeré, et la propriété appartenant à L. B. Macarty, sur un plan dressé par N. Fouché, Jr, daté le 6 avril 1848 et déposé comme No 27 dans le livre de plans L au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire en cette ville, lesquels à l'encan mesurant chaque 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 95 pieds 3 lignes de profondeur le lot No 11 formant l'encoignure des rues Indépendance et Girod maintenant Villeré.

Les deux beaux terrains contigus.

5° Deux certains terrains, situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par les rues Indépendance, Urquhart et Girod, Villeré maintenant, et la plantation anciennement appartenant à Louis Barthélemy Macarty, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan dressé le 6 avril 1848, par Nelson Fouché, Jr., et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville, comme plan No 27 du livre de plans L. Ces terrains mesurent, chacun, 31 pieds, 4 lignes de façade rue Indépendance, sur 95 pieds 3 lignes plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Terre haute de choix faisant face à un bon chemin solide.

Nos 173, 173 1/2 et 175 et 175 1/2 rue Indépendance.

6° Les cottages doubles de choix nouvellement bâtis, en bois, Nos 173, 173 1/2 et 175 et 175 1/2 rue Indépendance, entre Villeré et Urquhart, ayant 6 chambres de chaque côté, allées de côté, citernes, auvents et arrière-cour à chaque cottage. Les terrains sont décrits comme suit:

Deux certains terrains ensemble avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième district de cette ville, dans le carré compris entre les rues Indépendance, Urquhart, Girod, Villeré aujourd'hui, et Pauline, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan de Nelson Fouché Jr, le 6 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire de cette ville, comme plan No 27 du livre de plans marqué L. et aussi sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 25 juin 1863 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de vente des successions de François Xavier Rochereau et d'Anne Thomelin, alias Themelain, son épouse, à Jean Budegaray, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 26 mai, 1873. En bon état et bien loué.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un an en billets portant 7 pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque avec pacte de non aliénation, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, et paiera les taxes de l'année 1892, et paiera 10 pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 juil—3 9 16 23 30—août 6

LADIES
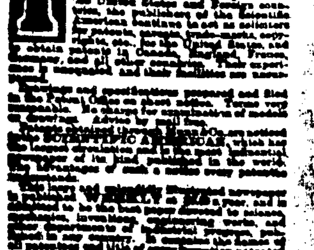
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.